

Gestion du risque

Soins de suite et réadaptation (GDR SSR)

Décembre 2014

CONTEXTE, INTERET ET OBJECTIFS DE L'APPLICATION

Dans le cadre du programme de « gestion du risque » (GDR) portant sur les Soins de suite et réadaptation (SSR), des indicateurs à destination des agences régionales de santé (ARS) ont été définis par le groupe de travail puis validés par le comité de pilotage du programme GDR-SSR. Ils constituent notamment un outil d'aide aux ARS dans l'élaboration des volets SSR des schémas régionaux d'organisation des soins issus du programme régional de santé (SROS-PRS) et des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) des établissements exerçant une activité SSR.

Une analyse des indicateurs est disponible sur le site de l'ATIH dans la rubrique suivante :

[Accueil>Rapports & études>Activité hospitalière>Gestion du risque>Gestion du risque - SSR](#)

DONNEES MOBILISEES

- **Champ et source des données : Base de données PMSI SSR**

Pour les indicateurs du taux de recours précoce et taux d'orientation : utilisation également des bases nécessaires au chaînage : ANO-SSR et MCO

- **Période couverte** : 2009, 2010, 2012 et 2013

Les données d'activité 2011 n'ont pas fait l'objet d'une analyse du fait de la mise en place d'une nouvelle classification medico-économique en SSR en 2012 (classification GME).

- **Champ des établissements** : Tous les établissements ayant une activité de soins de suite et réadaptation, y compris les hôpitaux locaux.

A partir de 2012, la méthodologie a évolué par rapport aux indicateurs produits en 2009 et 2010 à la fois :

- sur l'identification d'activités : basée sur le nouveau recueil du **type d'autorisation de l'unité médicale** appelé « mention spécialisée » ;
- sur la déclinaison par tranche d'âge : elle est affinée en neuf tranches d'âge.

DEFINITIONS

Les indicateurs présentés sont les suivants :

Indicateur	Numérateur	Dénominateur
1. Durée moyenne de prise en charge	Nombre de journées de présence en hospitalisation complète	Nombre de séjours en hospitalisation complète
2. Taux d'entrée directe en SSR	Nombre d'entrées en provenance du domicile (incluant les établissements médico-sociaux) ou des urgences et prises en charge en hospitalisation complète	Nombre total d'entrées prises en charge en hospitalisation complète
4. Mode de sortie du SSR	Nombre de séjours terminés en hospitalisation complète selon chaque mode de sortie	Nombre total de séjours terminés en hospitalisation complète
6. Taux de fuite régional	Nombre de séjours consommés par des patients de la région mais produits par des établissements situés dans une autre région	Nombre de séjours consommés par les patients de la région
7. Taux d'attractivité régional	Nombre de séjours produits par les établissements de la région mais consommés par des patients résidant dans une autre région	Nombre de séjours produits par les établissements de la région

Les résultats sont présentés selon deux déclinaisons : par **tranche d'âge** et par **type d'activité**

Déclinaison utilisée pour les données 2009 et 2010

Liste des tranches d'âge :

- Enfant : âge inférieur à 18 ans
- Adultes : de 18 à 75 ans
- Personnes âgées : âge supérieur ou égal à 75 ans

Liste des domaines de spécialités :

A la demande de la DGOS, la déclinaison par spécialité repose sur la méthode ex sdO/DHOS de 2009.

- BRULES
- ONCOLOGIE
- ADDICTOLOGIE
- PNEUMOLOGIE
- DIGESTIF
- LOCOMOTEUR
- CARDIOLOGIE
- NEUROLOGIE
- PERSONNES AGEES
- SANS DOMAINE

Les activités s'appuient sur des marqueurs de prise en charge lourdes et/ ou complexes identifiés dans le PMSI (et par ailleurs non représentatifs de l'intégralité du champ d'intervention des SSR). Le classement des séjours se fait sur la base des informations contenues dans le 1er RHA uniquement. Si les informations contenues dans ce RHA conduisent à identifier plusieurs spécialités, le séjour est alors comptabilisé pour chacune des spécialités identifiées. En revanche, si les informations ne permettent pas d'identifier une spécialité, le séjour est alors classé dans la spécialité « polyvalent ».

Déclinaison utilisée pour les données 2012 et 2013

Liste des tranches d'âge :

- inférieur à 6 ans
- de 6 à 11 ans
- de 12 à 17 ans
- de 18 à 64 ans
- de 65 à 74 ans
- de 75 à 79 ans
- de 80 à 84 ans
- de 85 à 89 ans
- supérieur ou égal à 90 ans

Liste des types d'autorisation de l'unité médicale :

- . Affections de l'appareil locomoteur
- . Affections du système nerveux
- . Affections cardiovasculaires
- . Affections respiratoires
- . Affections des systèmes digestif, métabolique et endocrinien
- . Affections oncohématologiques
- . Affections des brûlés
- . Affections liées aux conduites addictives
- . Affections de la personne âgée polyopathologique, dépendante ou à risque de dépendance
- . Soins de suite et de réadaptation indifférenciés ou polyvalents

PRECISIONS SUR LE MODE DE CALCUL DES INDICATEURS

Sélection des séjours :

L'ensemble des RHA produits (à l'exception de ceux groupés en GMD « erreurs ») sont sélectionnés.

Définition – le séjour

L'analyse porte uniquement sur l'activité prise en charge en hospitalisation complète (les séances sont donc exclues). Le terme de « séjour » renvoie à la définition du PMSI qui ne correspond pas à celle du séjour administratif. Le séjour est identifié par le numéro de séjour du PMSI SSR et les dates de début et de fin de séjour renseignées dans les résumés hebdomadaires de sortie (RHS) et répond à des règles d'interruption qui lui sont propres (cf. guide méthodologique de production PMSI-SSR p.4).

Le recueil de l'activité médicale étant hebdomadaire, cette notion doit donc être utilisée avec grande prudence. Elle ne reflète pas la réalité de la durée de prise en charge. Pour ces raisons, il a été décidé de calculer un indicateur de durée de prise en charge (cf. indicateur 1) basé sur le nombre de journée de présence plutôt que sur la durée du séjour au sens date de sortie – date d'entrée.

Pour chaque indicateur, tous les RHA d'un même patient ayant le même numéro administratif de séjour SSR sont regroupés et constituent un séjour.

NB : Lorsque le dénominateur d'un indicateur est inférieur à 30 séjours pour une région ou une mention spécialisée, le résultat n'est pas affiché.

Pour la durée de prise en charge (indicateur 1)

Seuls les séjours d'hospitalisation complète sont sélectionnés. Toutes les journées prises en charge en 2013 sont incluses, même si la prise en charge a commencé en 2012, ou s'est prolongée en 2014. Les séjours ayant débuté avant 2013 ou s'étant terminés après 2013 sont tronqués, l'analyse des durées de prise en charge étant limitée aux journées de présence 2013.

Pour le taux d'entrée directe (indicateur 2)

Seuls les séjours d'hospitalisation complète sont sélectionnés.

Pour la répartition des séjours selon le mode de sortie (indicateur 4)

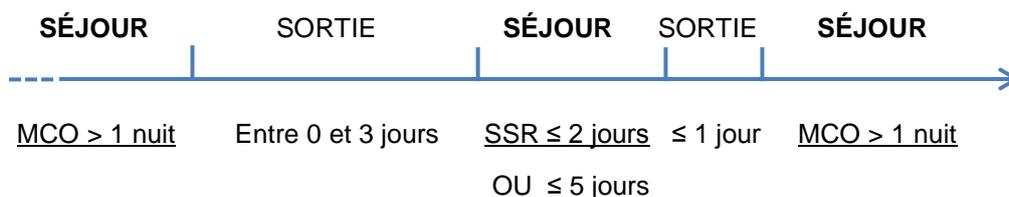
Seuls les séjours en hospitalisation complète terminés en 2013 sont pris en compte.

La notion de séjours « terminés » est issue des traitements réalisés par les outils de transmission (GENRHA et AGRAF-SSR). **Sont exclus les séjours ayant un mode de sortie "erroné", les résultats présentés ne représentent donc pas 100% des séjours.**

Pour le retour précoce en MCO (indicateur 5)

Nombre de ré-hospitalisations d'au moins une nuit en MCO après moins de 2 ou 5 jours en SSR.

Schéma des critères retenus pour le retour précoce en MCO



MODALITES DE REQUETE, TABLEAUX DISPONIBLES DANS SNATIH

Pour chacune des activités, deux modules sont disponibles.

Le **premier module** propose un fichier EXCEL par région, se composant d'un onglet par indicateur.

- Pour l'ensemble des entités d'une région (incluant les données détaillées de tous les territoires de santé et de tous les établissements de la région) :

Téléchargement des fiches régionales :

Sélection de la région :

Le **second module** propose une fiche par entité : établissement, territoire de santé ou région.

- Par choix d'une entité (région, territoire de santé ou établissement) :

Générer une fiche par établissement :

N° FINESS

Générer une fiche par région :

Sélection de la région :

Générer une fiche par Territoire de Santé :

Sélection du Territoire de Santé :